

PRIX : 3000 FG

# Le Démocrate

N° 1120 & 1121 DES MARDIS 19 & 26 AVRIL 2022 \* ZONE CFA 500 \* HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS



P.4

Mohamed Béavogui,  
lors de la session  
inaugurale du cadre  
de concertation

## «Nul ne peut nier que la Guinée est en train de changer»

Crise à la SOGUIPAH

### Le ministre de l'Agriculture annonce la "révolution"

P.3

Lettre réponse au MATD

### L'ANAD donne sa position

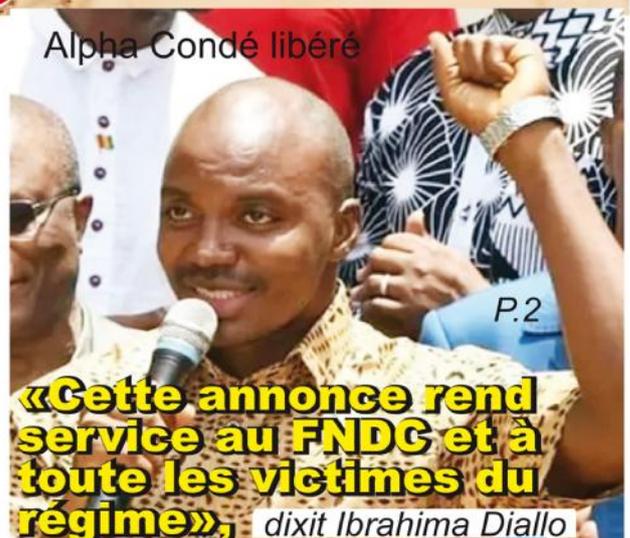
P.2

Justice

### La CRIEF décapitée

P.5

Alpha Condé libéré



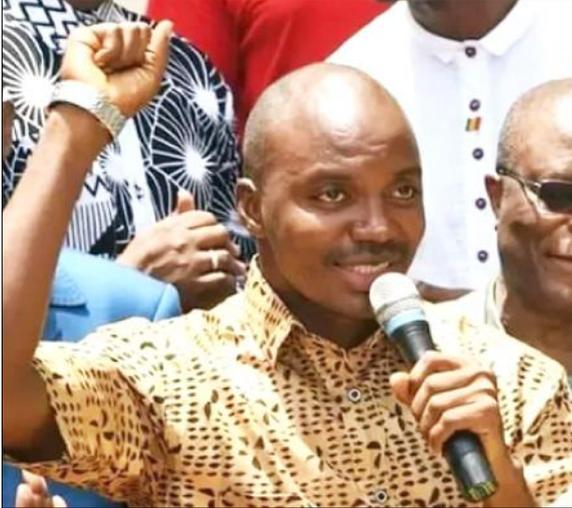
P.2

### «Cette annonce rend service au FNDG et à toute les victimes du régime», *dixit Ibrahima Diallo*

## ALPHA CONDÉ LIBÉRÉ

« Cette annonce rend service au FNDC et à toute les victimes du régime », dicit

Ibrahima Diallo



Dans un communiqué publié, le vendredi 22 avril 2022, le Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) a annoncé la libération du Pr. Alpha Condé. Au lendemain de cette annonce, le FNDC se dit réconforté sur sa position. A travers son responsable des opérations, Ibrahima Diallo, il fait savoir que les

avocats du FNDC qui travaillent déjà avec le parquet général de Conakry vont réactualiser le dossier afin d'assigner le président déchu en justice.

A en croire Ibrahima Diallo, derrière cette annonce de libération du Pr Alpha Condé, il y a deux choses à retenir. « La première des choses, c'est une opération de communication à l'endroit de l'institution sous régionale, la CEDEAO, qui doit se réunir dans les prochains jours, afin d'éviter les sanctions contre la junte militaire de la Guinée. La deuxième chose, c'est cette opération de communication du CNRD pour amener l'opinion publique à être occupée ailleurs. Parce que vous savez ces jours-ci le CNRD est éjaculé de toute part, de la société civile, des partis politiques notamment sur des questions en lien avec le chronogramme et la durée de la transition. Mais pour nous si Alpha Condé est libre

on se pose des questions. Était-il en otage ou bien était-il séquestré? Il n'était pas en prison non plus. La prison c'est ailleurs. Le CNRD devrait préciser dans ce communiqué », a-t-il révélé.

Cependant, le responsable des opérations du Front National pour la Défense de la Constitution assure que: « cette annonce de libération rend service au FNDC, à toutes les victimes du régime d'Alpha Condé, aux avocats du FNDC. Parce qu'aujourd'hui nous avons des plaintes contre monsieur Alpha Condé devant les tribunaux. Les victimes également ont des plaintes. Les avocats sont en train de travailler avec le parquet de Conakry pour remonter les preuves contre monsieur Alpha Condé et ses complices. Donc aujourd'hui si Alpha Condé est libéré de toutes emprises du CNRD, la justice n'a aucune raison maintenant de refuser d'ouvrir des enquêtes contre les crimes de sang. C'est pourquoi dans les jours à venir les avocats en exploitant ce communiqué du CNRD vont transmettre des nouveaux éléments au parquet général de Conakry pour l'inviter à activer les choses. Parce que le citoyen Alpha Condé est maintenant libre. Il n'est pas dans les mains des militaires ou dans cet arsenal diplomatique », a fait savoir Ibrahima Diallo.

Amadou Tidiane Diallo

## LETTRE RÉPONSE AU MATD

## L'ANAD donne sa position

Réuni en plénière le lundi 18 avril 2022, l'ANAD dirigée par Cellou Dalein Diallo dit avoir examiné la lettre du MATD, en date du 16 avril 2022, lui demandant de proposer le délai nécessaire à l'accomplissement de ce que le CNRD considère comme « les étapes clés et les actions essentielles pour le retour à l'ordre constitutionnel ».



Dans son mémorandum qu'elle a adressé au MATD le 24 septembre dernier, l'ANAD dit avoir démontré que 15 mois étaient largement suffisants pour sortir de la « période d'exception si une réelle volonté politique existait ». « Elle avait également rappelé à plusieurs reprises à travers ses déclarations et celles du Collectif des Partis Politiques (CPP) et du G58, la nécessité de mettre en place un cadre permanent de dialogue pour discuter des conditions à réunir pour organiser des élections crédibles et sortir, le plus tôt possible, le pays de la période d'exception et d'incertitude. L'ANAD déplore le fait que le mémorandum déposé depuis le 24 septembre 2021 n'ait fait l'objet d'aucune considération et n'ait suscité aucune réaction de la part du CNRD. L'ANAD note que le CNRD veut plutôt, à travers son « cadre de concertation inclusif », imposer un organe assujéti dont il définit la composition, nomme les membres, fixe l'ordre du jour et la périodicité de ses réunions, décide des orientations des délibérations et des conclusions qui doivent en résulter », peut-on lire dans ce communiqué.

réunissant, avec équité, le CNRD, les partis politiques et la société civile autour d'un ordre de jour précis, défini sur une base consensuelle et portant exclusivement sur les conditions nécessaires au retour à l'ordre constitutionnel: « L'ANAD insiste sur la nécessité d'un facilitateur au dialogue pour restaurer la confiance entre les parties prenantes, dans un contexte marqué par une profonde crise de confiance. La désignation de ce facilitateur est, au demeurant, une exigence de la CEDEAO que soutient la grande majorité de la classe politique. L'ANAD considère que les diligences à accomplir pour le retour à l'ordre constitutionnel ne doivent être discutées et définies que dans ce cadre de dialogue ainsi préconisé avec les acteurs impliqués dans le processus électoral. C'est pourquoi l'ANAD renouvelle son appel au CNRD pour la mise en place de ce cadre de dialogue qui permettra de trouver un consensus sur le cadre juridique et institutionnel, les conditions techniques à réunir pour organiser, dans un délai raisonnable, des élections inclusives et crédibles. Notre pays a besoin d'une transition apaisée dans un contexte régional et international difficile », ont-ils indiqué.

Amadou Tidiane Diallo

## Le Démocrate

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

**Siège:** Quartier Dar-Es-Salam sur la route Leprince  
Commune de Ratomna  
Email: [lindependantguinee@gmail.com](mailto:lindependantguinee@gmail.com)  
- Tél : 664.63.09.53 - BP: 2427  
Conakry

**Redacteur en chef**

Amadou Sadio DIALLO: 624 37 26  
68 Email: [dialloamsadio@gmail.com](mailto:dialloamsadio@gmail.com)

**Comité de rédaction**

Amadou Sadio DIALLO  
Alpha Amadou DIALLO  
Amadou Tidiane DIALLO  
Moussa THIAM

**PAO**

N. S. SOUMAORO

**Recouvrements, Abonnements, Marketing, Publicités & Annonces**

Mamadou Aliou Diakité Tél.  
664.63.09.53/  
622.04.62.21

E-mail: [madalgot@gmail.com](mailto:madalgot@gmail.com)

**Distribution:** SPIC / Maison du Livre

**Impression:** SPIC/Imprimerie Warh Business Groupe  
Lisez le journal numérique sur le site [www.kefinalasso.com](http://www.kefinalasso.com)

## Avis très important

Pour vos avis, annonces et publicités, Publi-reportages, couvertures médiatiques et abonnements, contactez le service commercial et marketing au

Tél. : 664 63 09 53 / 622 04 62 21

E-mail : [lindependantguinee@gmail.com](mailto:lindependantguinee@gmail.com)

## CRISE À LA SOGUIPAH

# Le ministre de l'Agriculture annonce la "révolution"

**La Société guinéenne de palmier à huile et de l'hévéa (SOGUIPAH) est plongée dans une crise de gestion depuis plusieurs années. A l'occasion d'une conférence tenue, ce vendredi 15 avril 2022, le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage a rassuré qu'un changement drastique sera opéré dans les prochains jours sans préciser une date.**



Mamoudou Nagnalen Barry déclare que des dispositions sont déjà prises afin de remédier aux dysfonctionnements qui minent cette entreprise publique depuis quelques années. Il regrette que la SOGUIPAH ait été mal gérée ces dernières années: « Elle n'est pas bien gérée actuellement. Une entreprise qui n'a pas tenu de conseil d'administration près d'une dizaine d'années même pendant une seule année, c'est parce qu'elle n'est pas bien gérée.

Le Président de la République nous a interpellés hier (jeudi 14 avril) lors du conseil des ministres. Il a demandé aux ministres de tout faire pour qu'il y ait un conseil d'administration de toutes les entreprises publiques,

car sans conseil d'administration une société publique ne peut pas vivre un jour. La Soguipah est une société qui a un effectif très grand par rapport à ses besoins. Cette entreprise n'a pas simplement besoin des réformes, mais d'une révolution, de rompre complètement la manière dont la Soguipah est gérée », souligne Mamoudou Nagnalen Barry.

Plus loin, il ajoute: « C'est une entreprise qui a du mal à payer ses planteurs. C'est choquant quand tu plantes l'hévéa et que tu sois obligé d'attendre six (6) mois avant d'être payé. Je peux vous rassurer que même hier à la présidence on a parlé de la Soguipah. Mais nous sommes une équipe qui veut trouver des solutions graduelles au problème. On

n'est pas pressé. Le débat ce n'est pas il faut enlever ou mettre tel ou laisser le bureau à Conakry ou l'envoyer à Djécké. D'ailleurs, on a transféré le bureau à Djécké. Il y avait environ 170 personnes à Conakry on a demandé de ramener ça à 10 personnes».

Par ailleurs, le ministre soutient que lors de sa tournée, il avait trouvé les travailleurs de la Soguipah en train de manifester contre l'administration de la société à Kankan. Mamoudou Nagnalen Barry annonce que sur le champ, il est allé leur dire que son département va faire cette année la Soguipah une entreprise normale qui tient son conseil d'administration, paie ses factures, ses employés et surtout les planteurs. « Nous allons le faire cette année soyez rassurés. Si je ne le fais pas le Président ne me fera pas de cadeau parce qu'il ne peut pas accepter qu'on soit là et que les planteurs eux soient là-bas. Si vous voyez les conditions dans lesquelles ils travaillent, tous leurs efforts qu'ils fournissent, c'est simplement inadmissible qu'on ne prenne pas les décisions qu'il faut. Vous pouvez être rassurés que les décisions qu'il faut on les prendra car personne ne peut empêcher le Président de la transition de prendre les décisions qui sont bonnes pour la Guinée. Nous sommes conscients des problèmes de la Soguipah. C'est une société qui est aussi important qu'un ministère. Elle est plus grande que beaucoup des ministères. On ne peut pas prendre ça à la légère, le Président, le Premier ministre ne prennent pas cette situation à la légère. Soyez rassurés que la situation va commencer à se redresser. Elle a déjà commencé », a-t-il conclu.

Amadou Tidiane Diallo

## CADRE DE CONCERTATION INCLUSIF ET ASSISES

# Pourquoi le PEDN y a-t-il pris part ?

**Contrairement aux autres formations politiques, le président du PEDN a répondu à l'appel lancé par le CNRD, dans le cadre des concertations inclusives. Malgré que ce soient les politiques qui l'ont sollicité, la majorité n'a pas accepté de répondre à l'invitation. C'est qui irrite d'ailleurs, la colère de Lansana Kouyaté qui trouve nécessaire de se présenter à la rencontre pour le "bonheur du peuple de Guinée".**



Selon le leader du PEDN, si le ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation a priorisé les partis dans ce cadre de concertation inclusive, c'est de les permettre d'exprimer leur inquiétude. Mais pour l'ancien Premier ministre, ses collègues n'ont pas accepté de bénéficier cette faveur: « D'abord c'est la classe politique toute tendance confondue qui a été demandé aux assises et au dialogue. Parce que certains pensaient que cela ne peut pas être accepté. Quand pour la première fois à mon retour en France, le président de la transition nous a reçu, et j'ai dit " je crois qu'aujourd'hui est le début d'une revendication faite, par nous, il y aura un dialogue. Nous avons dit que la meilleure situation serait d'être ensemble. De s'asseoir, discuter et d'être guidé d'un programme issu de notre commune réflexion. Ceux qui disent qu'ils ne participent pas, ce n'est pas que ça. Parce qu'ils ont donné leur accord au début... », rappelle Lansana Kouyaté.

Avant l'ouverture du cadre de concertation inclusive, le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation a recueilli les avis de tous les acteurs du pays notamment

les partis politiques. Pour Lansana Kouyaté, tous les leaders politiques étaient d'accord de participer à ces assises nationales. Si aujourd'hui ces mêmes leaders dit-il décident de changer leur position, le président du PEDN lui reste droit dans ses bottes: « Quand le ministre de l'Administration du Territoire a reçu groupe par groupe tout le monde était là. Après avoir rencontré tous les regroupements, le ministre a eu la gentillesse de nous faire un rapport là-dessus... Il nous a fait le compte rendu et au total, ils ont choisis que ce soit un cadre de dialogue inclusif. Les autres ne s'opposent pas, parce que c'est là où le bât blesse. Moi j'ai dit que si on va aller, on doit aller. Ce que nous avons à dire devant X ou Y on le dira et probablement on pourra avoir gain de cause. Ce qui a été nouveau dans la dernière rencontre, le lancement du processus, ce qui a été dit au palais Mohamed V, le ministre de l'Administration du territoire moi je ne m'attendais pas le voir mentionner un programme. Le programme est venu. Ça c'était déjà une avancée » se réjouit-il lors de son intervention ce mardi 20 avril chez nos confrères de GG.

Amadou Tidiane Diallo

## Avis important

L'Administration et la Direction du groupe de presse "L'Indépendant/Le Démocrate" constatent ces derniers temps, avec regret, que des individus non identifiés se présentent au niveau des institutions nationales et internationales, ainsi qu'au niveau de certaines sociétés de la place, au nom des deux organes, sans aucune autorisation de leurs responsables.

Face à ces agissements relevant du délit, l'Administration et la Direction du groupe de presse "L'Indépendant/Le Démocrate" invitent cordialement et humblement les entités citées plus haut à se référer toujours à l'adresse mentionnée dans l'ours des deux journaux en cas de besoin.

Merci d'avance de la compréhension!

La Rédaction

**MOHAMED BÉAVOGUI, LORS DE LA SESSION INAUGURALE DU CADRE DE CONCERTATION**

**« Nul ne peut nier que la Guinée est en train de changer » (Discours)**

Lors de la session inaugurale du cadre de concertation inclusif, le Premier ministre, chef du gouvernement appelle les Guinéens au rassemblement. Dans son discours de circonstance, Mohamed Béavogui a souligné l'importance du dialogue. Selon lui, « nous ne réussissons que si chaque Guinéen se sent concerné par les changements et réformes engagés par le CNRD et le Gouvernement ». Ci-dessous l'intégralité de son discours...



**DISCOURS DE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT A L'OCCASION DE LA SESSION INAUGURALE DU CADRE DE CONCERTATION INCLUSIF DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE**

Monsieur le président du CNT

Messieurs les Présidents des Institutions Républicaines,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur le Chef d'État-major des Forces Armées,

Messieurs les Chefs d'États-majors de l'Armée de Terre, Mer et Air,

Monsieur le Haut Commandant de la Gendarmerie Nationale, Directeur de la Justice Militaire,

Messieurs les Directeurs Généraux des Douanes et de la Police Nationale,

Excellences Mesdames et Messieurs les Membres des Corps Diplomatiques et Consulaires,

Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires techniques et Financiers,

Mesdames et Messieurs les représentants des partis

politiques et de la société civile,

Madames Messieurs les représentants du secteur privé,

Mesdames et Messieurs, chers participants tout protocole observé,

Mesdames et Messieurs,

Je commencerai par rendre Grâce à Dieu pour cette opportunité qu'Il nous offre. Celle de nous retrouver ici en ce deuxième vendredi du mois de Ramadan et également vendredi saint du Carême, pour parler de ce que nous avons de plus cher : l'unité de la Guinée. Cette journée, comme vous le savez, coïncide avec les Assises Nationales initiées par le Président de la Transition, Président du CNRD, Chef de l'État, Chef suprême des Armées, le Colonel Mamadi Doumbouya afin de nous inviter, nous Guinéens, à nous parler et à construire ensemble la Guinée de demain. Je me réjouis que le lancement de ce cadre de concertation ait lieu pendant que les Guinéens ont accepté de s'écouter et de se parler.

Le cadre de concertation que nous démarrons se veut inclusif, parce qu'il souhaite la participation de tous. Force est de constater que certains de ceux qui doivent prendre part à ces concertations ne sont pas là.

Nous devons donc travailler à ce que ce cadre soit le plus inclusif possible et faire en sorte qu'ils nous rejoignent.

Ce lancement, au nom du Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'État et Chef suprême des Armées, c'est la main tendue du Colonel Mamadi Doumbouya, parce qu'il croit en la Guinée, cette grande Nation, une nation dont la rédemption est certaine et incontournable.

C'est pourquoi, je lance un appel renouvelé au Rassemblement, à l'unité, à regarder dans la même direction, à transcender nos divergences, à passer les écueils qui sont nombreux, mais pas insurmontables, la main dans la main, épaule contre épaule. C'est seulement comme ça que nous y arriverons.

Mesdames et messieurs, je sais que les blessures et frustrations se sont accumulées au fil des ans. C'est ce qui a amené le CNRD avec à sa tête le Colonel Mamadi Doumbouya à prendre ses responsabilités le 5 septembre. Malgré sa volonté infaillible et indiscutable, ces blessures ne seront pas guéries par lui seul. C'est pourquoi, il a pris l'initiative des Assises Nationales, avec comme ambition principale d'inviter les Guinéens à s'écouter et à se parler. Comme vous le savez, les Assises Nationales constituent le premier pas

vers la Vérité et le pardon. Des éléments indispensables à un dialogue apaisé.

Mesdames et messieurs, nul ne peut nier que la Guinée est en train de changer, tout comme nul ne peut contester qu'il nous reste beaucoup de chemin à parcourir, ensemble.

Je remercie très sincèrement et très chaleureusement tous ceux qui sont présents. Cette présence est une preuve éloquente de votre engagement à dialoguer, à contribuer et à apporter votre brique pour construire un pays apaisé, inclusif et solide pour les générations futures. Je demande à ceux qui ne sont pas encore autour de la table de nous rejoindre. La Guinée nous appartient tous. Aujourd'hui plus qu'hier, ma porte leur est grandement ouverte. Nous ne réussissons que si chaque Guinéen se sent concerné par les changements et réformes engagés par le CNRD et le Gouvernement.

Il est important de rappeler qu'à l'avènement du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD), des espaces de concertation ont été initiés pour écouter et recueillir les avis et propositions des forces vives de la Nation avant l'élaboration de la Charte, la mise en place du Gouvernement et du Conseil National de la Transition. La Charte de la Transition, dans son article 77 indique que « la durée de la Transition sera fixée de commun accord entre les forces vives de la Nation et le Comité National du rassemblement pour le Développement. »

Cette démarche inclusive et participative a pour objectif d'instaurer une nouvelle gouvernance dans la gestion des affaires publiques. Une gouvernance faite d'écoute et de concertation. Cette main reste tendue. J'invite les absents à la saisir.

Mesdames et messieurs,

à ma prise de fonction en octobre nous avons entamé des réformes profondes pour améliorer la gouvernance, assainir la gestion de nos ressources publiques. Ce travail a permis à mon gouvernement d'élaborer une feuille de route avec des ambitions claires : le retour à l'ordre Constitutionnel dans un délai qui doit être défini après la mise en place du CNT et en concertation avec les forces vives de la nation que vous êtes. Il est important de rappeler ici que le CNRD et le Gouvernement que je dirige ne sont pas candidats aux futures élections et n'ont pas de candidats. Notre seule mission est d'offrir une Guinée apaisée et refondée aux prochains dirigeants. Le Président de la Transition l'a rappelé le 22 mars dernier lors du lancement des Assises Nationales.

D'ores et déjà, j'ai instruit le Ministre de l'Administration de Territoire d'organiser une rencontre élargie avec l'ensemble des acteurs politiques et de la société civile, afin qu'ensemble nous discussions des modalités de mise en œuvre de ce cadre de dialogue. C'est aussi cela, l'esprit des Assises qui se déroulent actuellement.

Je voudrais terminer mes propos en souhaitant à chacun de vous une excellente session inaugurale du cadre de concertation inclusif.

J'implore à nouveau le Bon Dieu afin qu'Il continue de faire régner la paix dans notre pays et qu'Il renforce l'entente entre les enfants de notre chère patrie, la Guinée. Amin !

*Je vous remercie.  
Mohamed BEAVOGUI, Premier  
Ministre Chef du Gouvernement.  
Transmis par la Cellule de  
Communication du  
Gouvernement.*

Lisez le journal numérique sur le site

www.kefinafasso.com

Web site supportant l'information des citoyens

## SESSION INAUGURALE DES CONCERTATIONS NATIONALES

« J'inviterais mes pairs de ne pas participer » (Jean Marc Telliano)

**Après avoir créé le 06 avril dernier le cadre de concertations inclusif, piloté par le ministère de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, le CNRD annonce sa session inaugurale, ce vendredi 15 avril 2022, au Palais Mohamed V. Et cette session s'est tenue sous la présidence du colonel Mamadi Doumbouya, président de la transition.**

Mais une frange de la classe politique semble ne pas être emballée par cette décision de concertation nationale. Parmi elle, le G58 qui décide de boudier ces travaux. Pour Jean Marc Telliano membre dudit groupe, il faut d'abord que leur préoccupation soit prise en compte : « Nous étions surpris qu'il y avait plus de 20 coalitions que nous ne connaissions pas. Nous, nous reconnaissons un minimum de 10 à 14 coalitions. On était surpris d'apprendre qu'il y a 20 coalitions. Donc nous nous sommes dit qu'il ne faut pas que ce soit le cas du CNT. Il ne faut pas que des coalitions soient fabriquées pour qu'au moment du dialogue, nous ayons des problèmes à l'interne. Et nous avons évoqué aussi qu'il faudrait que ce cadre de dialogue ne soit pas piloté par le ministère de l'Administration du Territoire



et de la Décentralisation », indique le président du RDIG, avant d'ajouter ceci : « Dans les conditions normales si on est cohérent avec nous même nous ne devons pas participer. Nous aurons une réunion des présidents de ma coalition je les dirais ma position en tant que RDIG et je suis le coordinateur de la coalition. Et j'inviterai mes pairs de ne pas participer... parce que

nous sommes membres du G58 ».

Contrairement à Jean Marc Telliano, Dr Makalé Traoré membre du G58, elle décide de participer à la concertation nationale. Pour le leader du RDIG, l'ancienne candidate de la dernière élection présidentielle fait " honte " aux leaders politiques.

Puisque dit-il, Makalé Traoré est signataire de la déclaration qui décide de boudier les assises. « C'est une incohérence de Makalé Traoré. J'ai été très déçu. C'est incohérent de sa part. Elle est signataire du G58.

Je ne peux pas comprendre qu'elle participe à l'ouverture des assises et qu'elle soit porte-parole », a-t-il conclu chez nos confrères de Djoma FM dans l'émission "on refait le monde".

Amadou Tidiane Diallo

## JUSTICE

# Les journées portes ouvertes de la justice lancées

En présence du ministre du Budget et celui de la Justice et des Droits de l'Homme, et le premier Imam de la grande mosquée Fayçal, les Journées portes ouvertes sur la justice ont été lancées officiellement, le lundi 26 Avril 2022. C'est une initiative du ministère de la Justice et des Droits de l'Homme en collaboration avec les acteurs de l'appareil judiciaire.

Durant deux jours, l'appareil judiciaire travaillera sous le thème « une justice humanisée à l'écoute des justiciables ». L'objectif de ces journées portes ouvertes est de permettre selon Me Moriba Allain Koné aux justiciables de s'approprier du fonctionnement de l'appareil judiciaire en Guinée : « Ma satisfaction étant plus grande que vous avez voulu répondre massivement à l'invitation qui vous a été faite, ceux qui en cette phase de transition dans notre pays témoignent de la pertinence et de l'actualité du thème retenu pour ces journées et plus exactement de tout l'intérêt que vous accordez à l'instruction judiciaire. S'il est vrai que la société

guinéenne a besoin du droit pour sa régulation et de la justice pour trancher souverainement les litiges qui naissent entre les justiciables en disant le droit, il n'en demeure pas moins vrai que les justiciables à leur tour ont besoin de connaître le droit ainsi que l'organisation et le fonctionnement de la justice », a déclaré le Garde des Sceaux.

Et de poursuivre : « L'impunité, l'exclusion, la gabegie financière, les multiples violations des droits de l'Homme qui caractérisent malheureusement l'histoire récente de notre pays explique principalement l'avènement du 5 septembre 2021 par le CNRD sous le leadership du colonel Mamadi Doumbouya. L'objectif de ces journées est d'inciter les citoyens à venir constater eux-mêmes comment sont organisées les juridictions de leur pays et comment elles fonctionnent plutôt que de s'en tenir du discours parfois caricaturaux de certaines personnes pour des fins inavouées. Force est de constater que le public perçoit souvent très mal l'institution judiciaire, donc ne comprend pas tout sa manière de fonctionner. L'objectif de ces journées consiste aussi pour les chefs de juridiction et des parquets à réunir tous les professionnels du droit et le public de leur ressort pour débattre des points d'intérêt commun. Puis, recenser les questions et recommandations pertinentes que forment les citoyens à propos de la justice pour en faire la synthèse à l'intention du département », a laissé entendre Me Moriba Allain Koné.

Il faut rappeler que la cérémonie de lancement a réuni les procureurs généraux, les procureurs des parquets d'instance et les magistrats de Conakry.

guinee7.com

Amadou Diallo

## JUSTICE

# La CRIEF décapitée

Le moins qu'on puisse dire est que la boussole de la justice guinéenne a du mal à orienter vers la bonne direction. Tenez en quatre mois, de grands chamboulements ont été opérés au sein de la justice guinéenne où des magistrats ont été nommés à de postes en ne tenant pas compte de leurs compétences. Un véritable gaspillage de ressources dont le meilleur exemple est celui de la CRIEF (Cour de Répression des Infractions Economiques et Financières) qui vient d'être amputée des deux spécialistes des questions d'infractions économiques et

financières.

Ces deux spécialistes sont Morlaye Soumah qui, en tant que président de la Chambre spéciale de contrôle de l'instruction, s'évertuait à rectifier, selon nos informations, des manquements de procédures devenus la règle à la CRIEF. Il a été nommé par le colonel Doumbouya, hier, à la Cour d'appel de Kankan, comme avocat général.

Le deuxième est Mohamed Diawara, le président de l'association des magistrats de Guinée, est un professionnel jusque sous les ongles,



reconnaissent ses collègues. Au moment où on s'attendait à ce qu'on lui donne un rôle plus important à la CRIEF, il était juste membre de la chambre de jugement, le voilà éjecté vers le tribunal pour enfants où il est nommé procureur spécial. D'une Cour, on le fait atterrir à un tribunal. Cela sonne comme une sanction. Subit-il les conséquences de la condamnation de l'irruption des forces de l'ordre dans le bureau du

procureur Charles Wright, par l'Association des magistrats de Guinée dont il est le président ? Rien n'est moins sûr.

Qu'à cela ne tienne, au moment où les justiciables doutent des méthodes utilisées par la CRIEF pour mener les procédures, un décret vient enfoncer le clou en faisant partir ceux qui pouvaient l'aider à se qualifier.

## IMPORTANCE DE LA NUIT DU DESTIN

## Ce que recommande l'imam Rachid Diallo

**Le jeudi 22 avril, a coïncidé au 20<sup>e</sup> jour du mois de ramadan pour les musulmans. Cette date marque le début des prières nocturnes et des invocations du nom de Dieu afin de tomber sur la nuit du destin. Pour connaître l'importance de ces dix derniers jours pour les musulmans, notre rédaction a interrogé l'islamologue Oustaze Rachid Diallo.**

Dans son intervention, l'imam Oustaze Mamadou Rachid Diallo fait savoir que Dieu a recommandé aux fidèles musulmans de multiplier les invocations durant les dix derniers jours: « Prier Dieu de nous donner la chance d'avoir le jour de Laylatoul khadre (la nuit du destin). Il y a d'autres personnes qui disent d'attendre jusqu'au 27<sup>e</sup> jour pour partir à la mosquée pour prier dans l'intention d'avoir le jour de Laylatoul khadre. Même le prophète Mahomet PSL a été montré le jour. Mais, il s'est endormi et a oublié. Donc, le prophète dit » cherchez la nuit du Laylatoul khadre entre le 20 au 29 ou le 30. Parce que le jour peut venir le 21, 22 ou 23 etc. jusqu'à la fin. Donc ce qu'on peut recommander aux fidèles musulmans, c'est de redoubler d'effort, abandonner les lits, prendre le Coran, être tout le temps à la mosquée, prier pour Qu'Allah puisse nous pardonner nos péchés. Parce que durant ces derniers jours-là, Dieu va changer la destination de beaucoup de personnes », rassure l'imam.

A l'en croire, beaucoup de personnes destinées pour rentrer dans l'enfer, Allah peut changer leur destination et les envoyer au paradis s'ils continuent à l'invoquer durant les dix derniers jours: « Donc tout cela c'est dans cette nuit. Allah dit qu'il a fait descendre cela dans la nuit du destin. Donc cette nuit de destin là, toutes les personnes qui vont naître durant l'année 2022, Dieu va mentionner leurs noms dans cette nuit. Toutes les personnes qui vont mourir également cette année, Dieu va mentionner leurs noms dans cette nuit-là. C'est pour cela que nous les fidèles musulmans, si nous voyons Qu'Allah nous a donné la chance d'assister au mois de ramadan de l'année passée et cette année, quand nous sommes



vivants sachons qu'Allah nous a fait grâce. Parce que nous tous dans nos familles, nos professions différentes, nous avons perdu des proches. Des personnes

avec qui on avait passé le mois de ramadan l'année dernière, cette année, ils ne sont pas là. Si Dieu nous donne la chance d'assister cette année là aussi, considérons que ce mois-là, peut-être le dernier ramadan pour nous. Donc, redoublons d'efforts, prions Allah, et demandons-lui le pardon. Il (Allah) dit: «les personnes qui vont rester ici sans m'invoquer je vais les châtier», a rappelé Oustaze Mamadou Rachid Diallo, imam à la mosquée de Bambeto Magasin.

Amadou Tidiane Diallo

## SONAP

## Le chef de l'État nomme les membres du Conseil d'Administration

**Le colonel Mamadi Doumbouya a nommé les membres du Conseil d'Administration de la Société Nationale des Pétroles (SONAP). A travers un décret lu à la RTG, le vendredi 22 avril 2022, le président de la transition a porté sa confiance à Me Diami Diallo, Directrice juridique de la Présidence de la République, pour présider le conseil.**

Les autres membres du conseil sont :

2-M. Fassou Théa, conseil chargé de développement durable et maritime à la Primature

3- M. Martin Maomou du Ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures

4- M. Sékou Kandé, Directeur national du Patrimoine d'Etat et des Investissements et Privés

5- Lieutenant-colonel Cécé Sakovogui, matricule 198409, chef comptable au bureau des colis postaux de la douane

6- M. Mamadi Traoré, Directeur général adjoint du service des affaires

juridiques au Ministère des Mines et de la Géologie

7- M. Mohamed Bakayoko, Secrétaire général du Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME

8- M. Ibrahima Sory Cissé, Directeur national Pollution, Nuisance et Changement Climatique

9- M. Ibrahima Diari Diallo, Directeur général de la Société Nationale des Chemins de Fer de Guinée

10- Mme Fatoumata Arsy Sylla, Directrice nationale de l'Architecture, de la Construction et du Logement au Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du

## SAÏKOU YAYA À LANSANA KOUYATÉ

## « Un homme d'Etat ne doit pas aller dans les détails... »

Aucours de l'assemblée générale du parti tenue ce samedi 23 Avril, le secrétaire exécutif de l'Union des forces républicaines (Ufr), Saïkou Yaya Barry, s'est attaqué au président du PEDN, Lansana Kouyaté. Selon ce cadre de l'UFR, l'ex-Premier ministre a dénigré son champion, Sidya Touré lors de sa récente sortie médiatique dans l'émission « les Grandes gueules » (GG) d'Espace FM. »Nous avons écouté un leader politique sur une radio de la place. Kouyaté, il est parti faire son publiportage à Espace. Je pense qu'en tant qu'homme d'Etat, il ne faut pas aller dans ces petits détails même si c'était les détails vrais, bien que ce n'est pas le cas. Mais aller à ce niveau ça omet même ta crédibilité pour le futur. C'est

un conseil je donne. Parce que les Guinéens peuvent désormais savoir à qui, ils ont affaire. Je dis c'est un publiportage, parce que les questions censées le confondre n'ont pas été posées. Le projet coton,... il fallait les poser.

Il a parlé d'Alpha Condé, qu'il lui a donné 6 millions de dollars. Moi je pense que ça, c'est au RPG de répondre. Mais concernant Sidya Touré, je crois qu'il faut faire attention. Sidya Touré ne s'est jamais attaqué à un leader politique en Guinée. Malgré que beaucoup ont cherché à le dénigrer sur la place publique.

Attention, des fois on dit, dis moi qui tu es... je ne veux pas aller plus loin. Mais le sang ne trahit jamais. Sidya Touré est un homme d'Etat (...). J'ai été touché par la manière dont quelqu'un pour qui j'avais de l'estime s'est comporté dans une presse dans sa recherche de séduction d'une junte en place », a déclaré Saïkou Yaya Barry devant un parterre de militants.

Mediaguinee.com

## CRIEF

## Damantang et Ibrahima Kourouma arrêtés

Dans la soirée de ce jeudi, les anciens ministres Albert Damantang Camara et Ibrahima Kourouma, ont été placés sous mandat de dépôt par la cour de répression des Infractions économiques et financières et conduits à la maison centrale de Corinthe.

Le ministre Mamadi Camara, ancien ministre de l'économie et des finances a été placé sous contrôle judiciaire.

Abdou Lory Sylla



Territoire

11- M. Mamadou Dian Baldé, représentant de la corporation des professionnels des produits pétroliers.

Amadou Tidiane Diallo

## ÉDUCATION

# La grève de l'intersyndicale SNE-FSPE-SLEEG snobée au lycée 2 octobre

Après deux semaines de congés de Pâques, élèves et encadreurs ont repris les cours, le lundi 25 avril 2022, sur toute l'étendue du territoire national. Malgré l'appel de grève du Syndicat National de l'Éducation (SNE), le FSPE, et le SLEEG version Aboubacar Sylla de ne pas venir à l'école, les élèves et enseignants ont bien repris les cours au lycée 2 octobre dans la commune de Kaloum.

Dans ce centre, toutes les salles ont presque fait leur plein. C'est seulement quelques élèves qui n'ont pas répondu à l'appel. En tout cas tous les encadreurs étaient présents dans les salles de classe. Trouver en train de dispenser le cours de français en Terminale Sciences expérimentales, Kekoura Traoré, déclare que cette grève n'est pas opportune: « Des points de revendication avaient été acceptés par le pouvoir. Quel que soit l'issu, tant soit peu le montant obtenu, alors il faut s'en tenir à cela et regardé en face l'avenir des enfants. Nous sommes ici à la dernière phase de l'année scolaire. Les enfants doivent participer aux examens nationaux. Et le moment n'est pas opportun de les amener en grève pour la simple raison que les négociations s'étaient passées entre le gouvernement et centrales syndicales », a-t-il fait savoir.

Sur la même lancée, Gaoussou Touré, professeur en Terminale sciences mathématiques désapprouve le mot d'ordre de grève: « je ne suis pas d'avis avec les syndicats qui ont lancé le mot d'ordre de grève, je ne

me reconnais pas dedans et en plus pour moi c'est une grève de farfelue. Moi je viendrai travailler avec mes candidats parce qu'on a un examen national à préparer », a-t-il indiqué.

Contrairement à certains de ses amis absents, Mamaissata Camara, élève de la Terminale sciences mathématiques avait également appris le lancement de cette grève. Mais soucieuse de son baccalauréat, elle se présente à l'école. « J'ai appris qu'il y a la grève aujourd'hui, et hier aussi lors du journal télévisé de la RTG le ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation avait invité les élèves et enseignants de venir à l'école, alors étant candidate au baccalauréat, je ne peux pas rester à la maison d'où ma présence ce matin à l'école. En plus les enseignants sont présents et disponibles pour nous. C'est pourquoi j'invite mes camarades à venir suivre les cours malgré qu'il y a grève et qu'ils sachent bientôt les examens nationaux et tous les sujets sont identiques », a-t-elle lancé.

Abdourahmane Faye, élève terminale sciences sociales aborde dans le même sens: « Moi je suis venu à l'école parce que premièrement on n'a plus de temps de rester à la maison et les professeurs qui sont là, sont venus pour nous. C'est qu'ils sont conscients de ce qui se passe. Cette grève n'a aucun impact sur les cours. Et j'invite les amis qui ne sommes pas venus d'être là afin de bien suivre les cours et décroché le baccalauréat ».

Amadou Diallo

## INTERDICTION DE « FARÉ YARÉ »

## Des citoyens témoignent

« Faré Yaré », c'est cette appellation donnée au tissu de contrefaçon qui prend d'assaut de nos jours les différents marchés guinéens. Ça signifie « la première ligne de la cérémonie ».

Par ailleurs, ce textile synthétique est convoité pour son prix abordable qui varie entre 50 et 60.000 le (complet 3 pièces) et sa forte ressemblance aux différents motifs du textile guinéen qui se négocie à 120.000fg l'unité ou plus.

Cette contrefaçon est une véritable menace pour les différentes formes de teinture et artisanat de la Guinée, notamment le Kindili, Forêt sacrée et Lépi, nous explique Bintina Camara, promotrice des valeurs culturelles à travers l'ONG culture et fierté guinéenne (CuFig).

« L'impact de ce tissu sur le marché culturel est que nous nous sentons dépossédés de notre patrimoine culturel. C'est inconcevable. Car comme dirait l'autre » La culture, c'est la mémoire du peuple, la conscience collective de la continuité historique, le mode de penser et de vivre. Ce qui revient à dire que c'est une partie de nous que les autres peuples nous volent. Qu'est-ce qu'on présentera au rendez-vous de la culture ou au marché de la culture ? »,



s'interroge-t-elle.

Contrairement aux deux autres, M'balia Bangoura pense que c'est une opportunité d'alléger les charges, étant mère de famille de 7 enfants avec un mari au chômage. « De nos jours, le complet de basin pour les moins de 15 ans revient à plus de 500.000 de nos francs, j'en ai 7 et celui de Faré Yaré est 60.000fg. Les yeux fermés, c'est ce que je préfère. Tout le monde aime s'habiller chic mais les moyens manquent et j'évolue en fonction de ce que j'ai ».

Cependant, cette décision du consommateur à une répercussion directe sur le pouvoir d'achat, nous témoigne Souleymane Bah:

« ces contrefaçons sont à l'origine de l'inactivité pour ne pas dire du chômage de beaucoup de nos artisans teinturiers et tisserands aujourd'hui. L'effet immédiat à travers le non achat de nos pagnes surtout en cette période de fête pèse lourd sur moi depuis le matin, j'ai juste vendu un (1) complet », déplore ce vendeur.

En dépit de la sortie du ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat interdisant l'importation de ces tissus de contrefaçon mercredi dernier, le constat est que de nouveaux motifs font leur apparition sur le marché que les commerçants appellent « gueznar et wifi ».

Mediaguinee.com

## ALPHA CONDÉ LIBRE

## Les avocats des victimes sous son régime envisagent de déposer d'autres plaintes

La liberté accordée à l'ancien président Alpha Condé par le CNRD dans un communiqué ce vendredi 22 avril 2022, est mal perçue par les familles des victimes sous son régime, qui attendent que justice soit rendue.

Dans un entretien accordé à un de nos reporters au lendemain de la libération de l'ancien président, un des avocats des victimes se dit inquiet pour la suite de la procédure.

Me Thierno Souleymane Baldé ne désespère pas après cette liberté octroyé à Alpha Condé. C'est pourquoi, il annonce continuer le combat à travers le dépôt d'autres plaintes dans les

prochains jours.

« Nous sommes inquiets pour la suite de la procédure, dès lors que monsieur Alpha Condé est libre. Cela va compliquer davantage la procédure judiciaire. On aurait espéré qu'il puisse être entendu, éventuellement inculpé par rapport au cas d'assassinat des centaines de guinéens. Maintenant qu'il a été libéré, cela ne va pas nous décourager en ce qui concerne les différentes actions que nous allons mener au niveau de la justice. Nous étions déjà septique par rapport à la volonté de veiller à ce qu'il puisse répondre des cas d'assassinat. Nous allons continuer le combat et



déposer d'autres plaintes au delà de celles qui ont été déjà déposées et nous nous battons pour que justice soit rendue aux familles des victimes », a dit Me Thierno Souleymane Baldé.

Aissata Barry

## « LIBERTÉ » POUR ALPHA CONDÉ

# Le PADES de Ousmane Kaba salue l'acte posé par le CNRD

**Ce samedi 23 avril 2022, le Parti des démocrates pour l'espoir (PADES) a tenu une réunion restreinte au siège du parti**

Selon Mohamed Diakité, coordinateur du PADES pour la zone spéciale de Conakry qui a présidé cette réunion, il y avait 3 points qui étaient à l'ordre du jour, à savoir l'information générale par rapport aux activités du parti dans la zone de Conakry et à l'intérieur du pays, la situation sociopolitique du pays dont la participation du PADES au cadre de concertation, le communiqué du CNRD relatif à la libération du professeur Alpha Condé et les divers.

Relativement à la libération de l'ex président Alpha Condé renversé par la junte au pouvoir le 5 septembre dernier, monsieur Diakité dira d'abord que le PADES salue cette initiative du CNRD.

« Nous avons une réaction positive vis-à-vis du communiqué du CNRD relatif à la libération de l'ex président Alpha Condé. Pourquoi ? Parce que nous avons toujours souhaité, la classe politique, la société civile au moment où nous menions le combat contre un 3ème mandat du professeur Alpha Condé, nous avons dit que nous avons besoin, d'un ancien président de la République dans notre pays qui pourrait être là pour donner les sages conseils à une nouvelle administration dirigée par un autre chef d'Etat pour lui donner des conseils, les directives pour que la démocratie dans notre pays prenne de la hauteur. Et effectivement malgré que le pouvoir a été pris par la junte de façon qui n'a pas été appréciée de tout le monde. Parce que c'était par coup d'Etat. Mais aujourd'hui ce que nous avons demandé c'est ce qui est en train de se faire. Donc si le professeur Alpha Condé est libéré, il devient un ancien président vivant dans l'histoire de notre pays et je crois que c'est quelque chose à saluer. Il ne faudrait pas montrer cela du doigt de façon négative, il faut l'apprécier et il faut donner les sages conseils au



professeur Alpha Condé de s'impliquer de façon objective dans la vie sociopolitique de la Guinée », a-t-il indiqué.

Sur la question de savoir si le CNRD n'a pas une idée derrière la tête par rapport à cette libération du professeur Alpha Condé surtout que cela intervient à quelques jours de la fin de l'ultimatum de la CEDEAO, il a répondu: « Je crois que dans un pays de démocratie, ou bien dans un pays qui aspire à la démocratie, pour que l'Etat fonctionne comme il le faut, il est tout à fait normal qu'un ancien chef d'Etat soit mis dans une condition

même si par endroits il n'a pas pu être à la hauteur des attentes.

Le mettre en liberté et qu'il reçoive des personnes qu'il veut recevoir, sa famille politique, sa famille biologique et autres personnes qu'il désire, je crois que c'est son plein droit.

On n'a pas à discuter sur ça. Mais de l'autre côté, dire que le CNRD par endroits parce que la date butoir de l'ultimatum de la CEDEAO arrive à terme c'est une manière de nous rouler tous dans la farine, je ne m'inscris pas dans cette logique. Je crois que le CNRD est dans

la logique pour que la situation marche. Vous n'êtes pas sans savoir que le RPG Arc-en-ciel et d'autres partis ont boycotté les assises nationales. Ce qui peut prendre une direction que nous ne souhaitons pas. Le cadre de concertation, le RPG a décliné et je crois qu'après cette libération du professeur Alpha Condé, il y aura un apaisement. Le CNRD, avant que la date butoir réelle n'arrive, il doit prendre toutes les mesures pour que le pays ne soit pas sanctionné. Et si derrière aussi le professeur Alpha Condé en tant que ancien président de la République, peut jouer sa partition pour que le pays soit sauvé, nous souhaitons qu'il joue cette partition parce que la Guinée appartient à nous tous. », a-t-il déclaré.

Pour terminer, Mohamed Diakité a indiqué que cette liberté du président déchu, le professeur Alpha Condé est inquiétante d'une part, mais tout de même il ajoute que son parti reste confiant et serein. « Quelque part nous craignons, il y a l'inquiétude parce que en

délogeant une personne qui était au pouvoir, par la force, je crois que ça nous amène à réfléchir. Mais, d'autre part, lorsque nous pensons que le professeur Alpha Condé s'est battu 40 ans pour la démocratie et nous restons positifs pour dire qu'il a fait une erreur pour forcer un 3ème mandat, qu'il revienne à ses meilleurs sentiments pour donner les sages conseils pour que le pays ne soit pas tant blessé. Voilà nous nous sommes positifs, nous n'avons pas peur. Mais lorsque nous allons constater quelques manœuvres dilatoires pour pouvoir biaiser ce qui est en train de passer actuellement, en ce moment, nous aurons quelque chose forcément à dire pour recadrer les choses. Mais jusqu'à preuve du contraire, nous restons sereins, le PADES dans son ensemble reste serein et croit forcément que le professeur Alpha Condé, après 11 ans de gestion, a tiré toutes les conclusions après ce coup d'Etat et nous restons confiants », a-t-il laissé entendre.

*Christine Finda Kamano*

## ALPHA CONDÉ RETROUVE LA LIBERTÉ

### « C'est une manœuvre dilatoire »

(Monénembo)

À travers un communiqué lu sur les ondes de la télévision nationale vendredi 22 avril 2022, le CNRD a informé les guinéens que dorénavant le professeur Alpha Condé est libre de ses mouvements et peut recevoir de la visite au domicile de son épouse, en attendant la fin des travaux de rénovation de sa propre résidence.

Cette décision du Comité National du Rassemblement et pour le Développement provoque une vague de réactions au sein de l'opinion nationale.

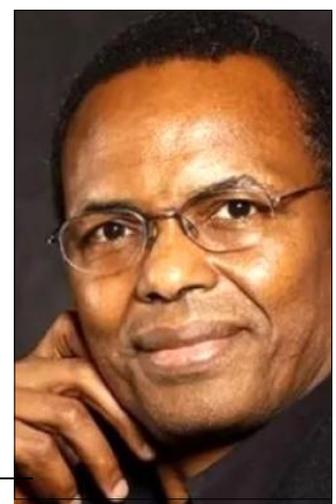
L'écrivain Tierno Monénembo y voit une

démarche visant à détourner le regard des guinéens et la communauté internationale sur la durée de la transition.

« C'est une manœuvre et même une manœuvre dilatoire, c'est-à-dire un procédé qui vise à éloigner le plus longtemps possible le délai de la transition. Notre légionnaire a pris goût aux actes de diversion et aux manœuvres. D'un côté, tenter d'amadouer la communauté internationale; de l'autre, tenir les forces politiques par la carotte ou par le bâton. Ce faisant, il laisse mille et un indice prouvant qu'il s'en fout de la

transition, qu'il est là pour durer. Mamadi Doumbouya décrète qu'Alpha Condé continuera de séjourner dans la maison de sa femme alors que de toute évidence celle-ci relève du domaine de l'État. Qu'attend-t-on pour la démolir? Mamadi Doumbouya est injuste: les gras morceaux pour la parentèle, les coups de trique pour les autres », a-t-il asséné dans un entretien [avec mosaicguinee.com](http://www.mosaicguinee.com).

*Hadja Kadé Barry*



## MAKANERA APRÈS LA RENCONTRE D'ALPHA CONDÉ AVEC DES CADRES DU RPG ET ALLIÉS

### « Il nous a dit qu'il n'est pas monarque »

**Comme prévu, après l'annonce de sa libération par le Comité national du rassemblement pour le développement (CNRD), Alpha Condé a reçu des membres de son parti politique et des alliés. L'ancien ministre de la communication Alhousseine Makanera lève un coin de voile sur les dessous de la rencontre avec l'ex-président de la République. Entretien...**



**VisionGuinee :** Comment s'est passée votre rencontre avec Alpha Condé ? Et dans quel état d'esprit l'avez-vous trouvé ?

**Alhousseine Makanera :** La rencontre s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Parce qu'apparemment, il se porte bien. Il a un moral d'acier. Il nous a dit qu'aujourd'hui, son problème, c'est son parti politique. Et il faudrait que nous soyons unis. Il a demandé de réserver 70% des postes aux femmes et aux jeunes. Enfin, il a demandé d'aller sensibiliser les militants à la base pour que notre parti soit comme l'ANC de l'Afrique du Sud, qui après Nelson Mandela, continue d'exister et régner au pouvoir.

**Quelle a été sa réaction sur le choix de Kassory Fofana à la tête du Conseil exécutif provisoire du RPG Arc-en-ciel ?**

Je crois que cela est réglé par les textes. Ce sont les guinéens qui engagent des débats de caniveaux en toute honnêteté. Le président n'est pas un monarque, il ne choisit pas.

Lui-même ne peut pas se choisir pour être président. Il a dit d'écouter la base et cette dernière a fait une convention qui, à l'unanimité, a plébiscité Kassory Fofana. Aujourd'hui, même si quelqu'un dit qu'Alpha Condé a dit qu'il n'est pas d'accord, ce n'est pas un débat. Un parti politique c'est les statuts et le règlement intérieur. Je pense que ce débat, on le fait parce que les gens ont beaucoup de temps.

**Est-ce qu'Alpha Condé a entériné le choix de Kassory ?**

Alpha Condé a dit qu'il n'est pas monarque, ça veut dire que c'est la base qui choisit. Et si la base choisit, il n'a pas besoin d'entériner. Je ne pense pas qu'il soit aussi antidémocratique à ce niveau.

**A vous entendre, il accepte de céder la direction à Kassory...**

Encore une fois, le parti ce sont les statuts et le règlement intérieur. Il faut qu'on accepte d'élever le niveau du débat. Alpha Condé est le président du RPG Arc-en-ciel, mais ce

n'est pas lui le parti. C'est un débat qui ne doit même pas avoir lieu.

**Qu'a-t-il dit pour la survie du RPG Arc-en-ciel ?**

Il a appelé à l'unité et demandé d'accepter d'écouter la base. Ça a été la dernière phrase d'Alpha Condé.

**Peut-on s'attendre à d'autres visites de cadres du RPG et partis alliés ?**

Je ne suis pas au courant des prochaines visites. Ce qui est évident, c'est que le CNRD nous a laissé entendre qu'il [Alpha Condé] reçoit les gens en fonction

de ses souhaits. Donc s'il souhaite rencontrer d'autres personnes ou nous rencontrer de nouveau, il va établir une liste.

**Avez-vous discuté des ennuis judiciaires de Kassory Fofana et Cie ?**

Oui ! Nous avons dit que Kassory a été arrêté, il a dit pourquoi. Donc il ne semble être informé des raisons pour lesquelles Kassory est arrêté.

**Cette réponse vous a-t-elle surpris ?**

Je ne suis pas étonné parce qu'il n'est pas totalement libre. Parce que nous-même qui sommes en

liberté, nous ne savons pourquoi il a été arrêté.

**Face à cette situation, a-t-il donné des consignes aux militants du RPG Arc-en-ciel et alliés ?**

Les consignes sont toujours de rester sereins, calmes et se battre pour ne pas que le parti se désorganise. Il a dit qu'il se batte pour que ce qu'il a initié et que les autres sont en train de poursuivre arrive à bon port. Parce que de toutes les façons, tout ce qu'il fera de bien, c'est au bénéfice du peuple de Guinée. Donc il ne va pas s'en priver.

Source : VisionGuinee.Info

## FIN DE L'ULTIMATUM DE LA CEDEAO

### Aboubacar Soumah (GDE) donne sa grille de lecture

La date butoir donnée par la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest à la junte militaire guinéenne c'est ce 25 avril 2022. Et, tout porte à croire que le CNRD ne proposera aucun chronogramme de la transition pour l'heure.

L'ancien député uninominal de Dixinn, conseille le colonel Mamadi Doumbouya et ses hommes d'éviter d'engager un bras de fer avec la CEDEAO.

«Le CNRD n'a et n'aura aucun intérêt à ce qu'il mette sur son dos la communauté internationale. Il doit comprendre que la CEDEAO est la porte d'entrée de toutes les institutions internationales pour ses pays membres. Si la CEDEAO prend une sanction quelconque, elle la partage avec l'ensemble des institutions. Moi je pense que la Guinée n'a pas besoin de tout cela», a-t-il conseillé.

Au cours de l'entretien téléphonique que nous a accordé le président du parti

GDE ce 25 avril 2022, Aboubacar Soumah a dit ce qu'il faut selon lui pour éviter des sanctions éventuelles.

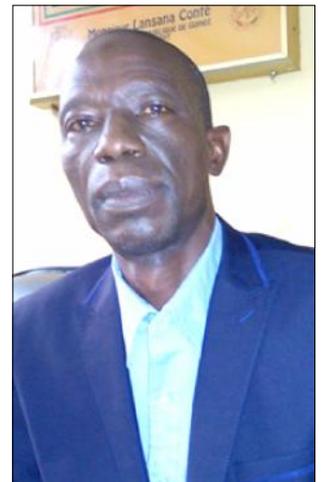
**La Guinée peut-elle échapper à des sanctions de la CEDEAO ?**

Oui et non.

Si ça trouve que la conférence des chefs d'États de la CEDEAO décide de rallonger un peu le délai, mais à condition qu'il y ait des signaux de bonne foi, Oui ! Mais si ces signaux n'existent pas, alors ils seront obligés d'aller directement à des sanctions. Mais malheureusement ces signaux n'existent pas.

**Alors que faut-il concrètement aujourd'hui, selon vous ?**

Pour moi, il faut que le CNRD engage une diplomatie offensive à l'interne, que le dialogue soit ouvert. Le mieux pour Mamadi Doumbouya, c'est d'écouter la voix de la vérité,



d'écouter les gens qui le disent même ce qu'il ne veut pas entendre mais qui paraît être vrai pour la république. Il faut vraiment la mise en place effective d'un cadre de dialogue permanent comme nous l'avons proposé. En définitive, il faut aller rencontrer les coalitions politiques pour la mise en place effective d'un cadre de dialogue et non un cadre de concertation.

Mosaïqueguinee.com

Lisez le journal numérique sur le site

**KèfinaFasso**  
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

## Santé... Santé... Santé...

## Les meilleurs aliments anti-hypertension

*En cas d'hypertension, on sait tous qu'il faut manger moins salé. Ce que l'on sait moins, c'est que le potassium, le calcium, les Oméga-3 ou encore les nitrates permettent, eux aussi, de réguler la tension. Le nutritionniste Raphaël Gruman nous indique quels sont les meilleurs aliments anti-hypertension.*



En France, **l'hypertension artérielle** est la pathologie chronique la plus répandue. Elle touche près d'un adulte sur trois. Mais, selon l'Inserm, seule une personne atteinte sur deux le sait. Certains facteurs de risque, comme l'âge, l'hérédité, ne peuvent être modifiés. D'autres dépendent de nous, et le régime DASH a été conçu précisément dans le but d'influer sur cette maladie cardiovasculaire par l'alimentation. DASH est l'acronyme de «Dietary Approaches to Stop Hypertension». En français, cela nous donne «Approche diététique pour stopper l'hypertension». Ce régime a été créé dans les années 1990 par des chercheurs américains du NIH (National Institute of Health, soit Institut national de la santé) pour une raison simple : près d'un tiers des habitants des États-Unis étaient atteints d'hypertension artérielle (HTA). Et depuis 2017 et la nouvelle définition américaine de l'HTA, ils sont même 46 % à souffrir de cette maladie.

#### Comprendre l'hypertension

L'hypertension artérielle (HTA) se caractérise par une **pression trop élevée du sang sur la paroi des artères**. Cette paroi finit par s'épaissir et durcir, ce qui demande un effort supplémentaire du cœur. Des plaques d'athérome peuvent alors se former, et boucher les artères. Les symptômes sont parfois des maux de tête, des vertiges, des sifflements dans les oreilles, des

palpitations ou saignements de nez. Mais l'HTA est souvent asymptomatique, et donc indétectable sauf par la prise de tension effectuée par le médecin. Plusieurs mesures, au cours de consultations différentes, seront nécessaires avant de poser un diagnostic. Ce contrôle est important car les complications pouvant découler d'une hypertension sont notamment l'insuffisance rénale, l'accident vasculaire cérébral, l'infarctus du myocarde ou encore les maladies neurodégénératives.

Tous les facteurs pouvant causer une hypertension ne sont pas modifiables : les risques augmentent avec l'âge ou si vous avez des antécédents familiaux. Les femmes doivent particulièrement surveiller leur tension durant la prise d'un contraceptif hormonal, une grossesse ou après leur ménopause. Plus rarement, une maladie rénale ou l'apnée du sommeil peuvent être en cause. Toutefois, la majorité des facteurs de risque dépendent de notre mode de vie : le tabac, la sédentarité, le stress... et bien évidemment, l'alimentation. Ensuite, le régime DASH entre en scène pour gérer le versant alimentaire.

#### Les bienfaits des aliments riches en nitrates

Les nitrates sont déjà contenus en tant qu'**agents de conservation dans les viandes**

et les **charcuteries**, notamment pour prévenir le développement de microorganismes pathogènes. Même s'ils ont mauvaise presse, les nitrates d'origine végétale, eux, stimulent la production d'oxyde nitrique. Ce gaz aura notamment un rôle vasodilatateur et joue plusieurs rôles majeurs dans notre bonne santé cardiovasculaire. Une hausse d'oxyde nitrique pourrait alors favoriser la dilatation des vaisseaux et donc œuvrer pour une meilleure tension.

Une **étude hollandaise de 2021** s'est penchée sur la question en cherchant à examiner l'impact d'une alimentation riche en nitrate (laitue, épinards, betterave, radis...) chez des patients hypertendus ou présentant une préhypertension (c'est-à-dire juste en dessous du seuil d'hypertension). Et les résultats sont prometteurs : après 12 semaines d'un régime alimentaire riche en nitrates, la **pression artérielle des volontaires avait alors baissé de 7 mm Hg**.

#### Comprendre le régime DASH

Dans le régime DASH, la consommation de sucre est faible, celle de matières grasses est maîtrisée, et la part de fibres est très élevée. Ce combo permet de maîtriser la glycémie et donc de prévenir le diabète, mais aussi d'abaisser le cholestérol-LDL : autant de facteurs de **risque de l'hypertension artérielle**. Le végétal

a la part belle, qui amène vitamines et minéraux, et les sources de protéines sont nombreuses et surtout variées. Elles proviennent des céréales, légumineuses, laitages, noix, viandes maigres et poissons ... mais pas de la viande rouge.

Le but est d'éviter les graisses saturées et de consommer de bons acides gras, **notamment des oméga-3**, efficaces pour la prévention de maladies cardiovasculaires. Enfin, ceux qui suivent le régime DASH doivent veiller à **ne pas manger trop salé**.

#### Attention au sel caché !

L'une des principales sources de sel dans l'alimentation, c'est le pain. Car même s'il n'est pas très salé, on en mange en quantité importante. Le pain sans sel étant bien peu gourmand, on opte pour du pain complet et au levain, mais sans en consommer à tous les repas. Attention aussi à la moutarde, à la sauce soja, au bouillon en cube, aux condiments (cornichons, câpres...) et à certaines eaux. On préfère les plus pauvres en sodium : Courmayeur, Thonon, Salvetat... Découvrez aussi **les aliments à éviter absolument quand on fait de l'hypertension**.

Sources :  
«Increasing Nitrate-Rich Vegetable Intake Lowers Ambulatory Blood Pressure in (pre)Hypertensive Middle-Aged and Older Adults: A 12-Wk Randomized Controlled Trial», The Journal of Nutrition, juin 2021

Programme des Nations Unies pour le Développement



Au service  
des peuples  
et des nations

## ACHAT DE CINQ (5) DRONES

**Le PNUD/ GUINEE recherche une société pour la livraison de cinq drones.**

Les sociétés intéressées sont priées de consulter la version intégrale des spécifications techniques à travers le lien [https://procurement-notice.undp.org/view\\_notice.cfm?notice\\_id=90484](https://procurement-notice.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=90484)

Unique voie de soumission notre plateforme Etendering <https://etendering.partneragencies.org>

**Date limite de dépôt des dossiers : 29 avril 2022**

# Les Témoins de Jéhovah expliquent où trouver le véritable espoir alors qu'un nouveau sondage révèle le déclin mondial de l'espoir et du bonheur.



Alors que l'espoir et le bonheur continuent de décliner dans le monde, les Témoins de Jéhovah invitent le public à une conférence en ligne gratuite intitulée « Où pouvez-vous trouver le véritable espoir ? », le 10 avril 2022.

L'enquête « Fin d'année » 2021 de l'institut Gallup a révélé qu'en plus des personnes du monde entier signalant une baisse de leur bonheur et de leur espoir, la pandémie affecte toujours les craintes et les attentes des gens. « Face à 2022, la perception est que nous sommes plutôt dans une situation chronique sans une fin claire », a dé-

claré le président de Gallup, Kancho Stoychev.

En revanche, la conférence des Témoins intitulée « Où pouvez-vous trouver le véritable espoir ? » offrira une base solide pour une perspective positive. Ce programme de 30 minutes fournira des raisons concrètes de faire confiance en l'espoir promis dans la Bible. Cette conférence est la première de deux événements spéciaux organisés en avril par les Témoins par visioconférence dans les 119 297 assemblées des Témoins de Jéhovah du monde entier.

« La Bible décrit un avenir sans douleur, sans souff-

rance, et même sans mort, ici même sur terre », a déclaré Thierry Pourthié, porte-parole des Témoins de Jéhovah en Guinée. « Beaucoup de gens sont surpris d'apprendre que le projet originel de Dieu est que les gens vivent en parfaite santé dans des conditions parfaites sur terre. Son projet n'a jamais changé et sera bientôt réalisé. La conférence présentera un certain nombre de raisons solides pour lesquelles nous pouvons avoir foi dans les promesses de la Bible ».

Le public est également invité à la commémoration annuelle de la mort de Jésus-Christ, le soir du 15

avril 2022. C'est l'événement le plus important de l'année pour les Témoins de Jéhovah. Pour l'événement virtuel de l'année dernière, plus de 8,6 millions de Témoins ont accueillis plus de 12,6 millions de visiteurs. L'assistance totale de 21 367 603 personnes a été marquée par une augmentation de 19,7% par rapport à 2020. Cette année encore, le Mémorial se présentera sous un format virtuel.

L'assistance aux deux programmes est gratuite, et aucune inscription n'est requise. Des informations sur la participation locale sont disponibles sur [jw.org](http://jw.org).

## Les Témoins de Jéhovah reprennent leurs réunions cultuelles en présentiel



Après deux ans de réunions virtuelles, les assemblées locales se réuniront en présentiel à partir du 1er avril 2022.

Dans le monde entier, les assemblées locales des Témoins de Jéhovah se réuniront à nouveau en présentiel à partir du 1er avril 2022, sauf si les mesures gouvernementales l'empêchent.

Depuis deux ans, les lieux de culte des Témoins de Jéhovah n'ont globalement pas été utilisés. Par suite de la pandémie, les risques associés aux réunions en présentiel étaient trop élevés. Les Témoins de Jéhovah en Guinée ont également suspendu leur activité publique d'évangélisation à partir du 20 mars 2020. Depuis lors, ils contactent leurs voisins par courrier ou par téléphone, tout en tenant leurs réunions cultuelles par visioconférence. Il y a environ 1,113 Témoins de Jéhovah en Guinée, réparties dans quelques 30 assemblées locales. Pourtant, malgré les moyens virtuels, l'assistance moyenne à leurs réunions cultuelles a été en moyenne de 1,879 assistants pendant cette période. « Nous sommes touchés d'avoir vu autant de personnes de la région rejoindre nos réunions virtuelles, pour y trouver encouragement et espérance » déclare Monsieur Thierry Pourthié, porte-parole des Témoins de Jéhovah. « Nous avons hâte de rencontrer enfin tout ceux que nous avons côtoyé, jusqu'à maintenant, par écrans interposés ».

« Les Témoins de Jéhovah du monde entier sont vraiment joyeux à cette idée », déclare Monsieur Pourthié. « Nous rassembler par des moyens technologiques a été vraiment bénéfique, mais assister en personne à une réunion est irremplaçable. Nous avons attendu ce moment pendant la plus grande partie de ces deux années ».

Pour assurer la sécurité des assistants, des instructions ont été envoyées aux assemblées locales de Guinée. Ces instructions prévoient la mise en place de réunions hybrides. Ces six derniers mois, beaucoup de « salles du Royaume » (les lieux de culte des Témoins de Jéhovah) ont été équipées de moyens technologiques permettant à tous les assistants, physiquement présent ou connectés à distance, de participer aux réunions. Un programme pilote, réalisé dans plusieurs pays en octobre et novembre dernier, a permis d'analyser comment atteindre cet objectif. Les informations obtenues grâce à ces réunions pilotes permettent d'utiliser à nouveau les salles du Royaume, là où la loi l'autorise.

« Dans cette période de divisions, cela réchauffe le cœur d'observer la paix et l'unité des Témoins de Jéhovah », déclare Monsieur Pourthié. « Nous réunir à nouveau en présentiel nous rapprochera encore plus les uns des autres. Nous avons hâte de nous retrouver ».

Pour l'instant, les Témoins de Jéhovah n'ont pas prévu de reprendre leur activité publique d'évangélisation. Ils continuent donc de contacter leurs voisins par téléphone et par courrier. En novembre 2021, à compter du début de la pandémie, les Témoins de Jéhovah en Guinée avaient consacré plus de 79,790 heures à donner des cours bibliques virtuels, et à reconforter leurs voisins par courrier ou appels téléphoniques. Au plan international, ils ont produit 77 nouvelles traductions de la Bible et tenus leurs assemblées régionales, par des moyens virtuels, en plus de 500 langues.

« Nous n'avons pas perdu notre temps ces deux dernières années », déclare Monsieur Pourthié. « Dans cette période compliquée, les Témoins de Jéhovah se sont volontiers soutenus, tout comme il l'ont fait pour leurs voisins. C'est ce que l'amour et l'unité signifient vraiment ».

Deux événements importants suivront le retour des réunions en présentiel, pour chacune des 120 000 assemblées locales des Témoins de Jéhovah dans le monde. Le premier d'entre eux est un discours spécial intitulé : « Où pouvez-vous trouver le véritable espoir ? ». Il sera généralement donné le 10 avril 2022. Le second est la commémoration annuelle du sacrifice du Christ, qui se tiendra le 15 avril 2022. Cette date correspond précisément au jour où Jésus sacrifia son existence, il y a 1989 ans. Ces deux événements seront tenus en présentiel dans les salles du Royaume des Témoins de Jéhovah. Il n'y a jamais de collecte.

Pour plus d'information sur les Témoins de Jéhovah, visitez [jw.org](http://jw.org).